



Ministère du Procureur général

Division des services aux tribunaux

Rapport annuel 2008-2009



Table des matières

Message du sous-procureur général.....	i
Message de la sous-procureure générale adjointe	ii
Chapitre 1 : Introduction à la Division des services aux tribunaux	1
Mission.....	1
Objectif.....	1
Services de base	1
La rentrée des tribunaux	3
Rôle de la sous-procureure générale adjointe, Division des services aux tribunaux.....	3
Structure régionale.....	3
Directeurs régionaux.....	3
Portrait de la région Centre-Est	5
Portrait de la région Centre-Ouest.....	7
Portrait de la région Est	9
Portrait de la région Nord-Est	11
Portrait de la région Nord-Ouest.....	13
Portrait de la région de Toronto.....	15
Portrait de la région Ouest.....	17
Directeurs et directrices ministériels	19
Soutien interne	19
Chapitre 2 : Introduction aux tribunaux de l'Ontario	22
Cour d'appel de l'Ontario	22
Cour supérieure de justice.....	23
Cour divisionnaire	23
Cour de la famille.....	23
Cour des petites créances	25
Cour de justice de l'Ontario.....	25
Effectif judiciaire	27
Chapitre 3 : Activités de tribunaux en 2008-2009.....	28
Les tribunaux de droit criminel — Cour de justice de l'Ontario	29
Les tribunaux de droit criminel — Cour supérieure de justice	30
Les tribunaux de droit civil	31
Les tribunaux de droit de la famille	32
Les tribunaux de droit de la famille — Cour supérieure de justice.....	33
La division de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice	34
Les tribunaux de droit de la famille — Cour de justice de l'Ontario	35
Cour des petites créances	36
La Cour d'appel.....	37
Chapitre 4 : Survol des activités en 2008-2009.....	38
Les tribunaux de droit criminel	38
Les tribunaux de droit civil	40
Cour des petites créances	41
Les tribunaux de droit de la famille	41
Chapitre 5 : Initiatives de la Division en 2008-2009	43
Accès à la Justice	43
Interprètes judiciaires.....	43
Accessibilité pour les personnes handicapées	44
Comité Ontarien de la Justice et des Médias	44
Modernisation de la prestation des services.....	46
Examen des services de sténographie judiciaire.....	46
Projets et réalisations en matière de technologies de l'information	46
Sécurité dans les tribunaux.....	48
Initiatives de formation pour la Division et partenariats	48
Services à la clientèle	49
Sondage sur la satisfaction des clients.....	49

Collaborer avec nos partenaires du système judiciaire	50
Administration municipale des infractions provinciales.....	50
Gestion des installations judiciaires	51
Planifier l'avenir.....	53
Chapitre 6 : Rapport sur les ressources	54
Ressources humaines par région	54
Recettes par région.....	54
Ressources humaines (EPT) pour l'exercice 2008-2009.....	54
État des dépenses	55
Annexe A : Plan quinquennal de la Division des services aux tribunaux	A1
Annexe B : Statistiques sur les tribunaux	B1



Message du sous-procureur général

Le rapport annuel de la Division des services aux tribunaux de 2008-2009 présente les progrès réalisés par la Division en vue de remplir son mandat, lequel consiste à offrir des services aux tribunaux modernes et professionnels. J'encourage chacun et chacune à prendre le temps de le lire et de transmettre ses commentaires au ministère par courriel à l'adresse attorneygeneral@ontario.ca.

La Division des services aux tribunaux a maintenu son engagement d'offrir des services à la clientèle de qualité, tout en soutenant un système judiciaire moderne et professionnel favorisant la prestation de services judiciaires accessibles et efficaces.

Parmi nos réalisations en 2008-2009 qui méritent d'être soulignées, notons les progrès dans la mise en œuvre des recommandations de l'honorable Coulter Osborne dans le cadre du Projet de réforme du système de justice civile. Le rapport porte sur 18 domaines du droit substantiel et du droit procédural, par exemple, les petites créances, les procédures simplifiées, la gestion des procès, les enquêtes préalables, la technologie et la proportionnalité.

La Division a également apporté d'importantes améliorations en matière d'accessibilité de ses services pour les personnes handicapées. Un poste à temps plein de coordonnateur de l'information sur l'accessibilité a été créé à chaque palais de justice pour coordonner la prestation de services judiciaires accessibles et d'information sur l'accessibilité aux usagers du tribunal. Ce service sera disponible dans d'autres palais de justice d'ici janvier 2010. Un Groupe de travail sur l'accessibilité au sein de la division continue de cerner les obstacles existants à l'accessibilité et de recommander des solutions.

En 2008, la Division a renforcé la relation positive entre le ministère et la Cour supérieure de justice en signant un protocole d'entente qui porte sur

leur étroite collaboration dans l'administration de la justice.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du personnel de la Division des services aux tribunaux d'avoir pris le temps de partager leurs idées avec moi durant les forums que j'ai organisés. L'engagement et l'enthousiasme dont j'ai été témoin, ainsi que par les idées novatrices pour améliorer la prestation de service qui ont été formulées au cours de ces séances ont été très encourageants.

J'aimerais également remercier la Division des services aux tribunaux pour son appui indéfectible à l'initiative Justice juste-à-temps, dont l'objectif est de créer un système de justice pénale plus rapide et plus efficient en Ontario. Justice juste-à-temps est une priorité pour notre ministère, et le personnel des services aux tribunaux est un partenaire important pour l'atteinte de cet objectif.

Le dévouement continu de la Division à l'égard de l'excellence dans les services à la population de l'Ontario et la collaboration avec nos partenaires dans l'administration de la justice sont grandement appréciés. Félicitations à la Division pour une année de réussite. J'anticipe une autre année productive et bien remplie au cours de laquelle j'aurai le plaisir de travailler avec la Division.

Murray Segal
sous-procureur général



Message de la sous-procureure générale adjointe

J'ai le plaisir de présenter la sixième édition du rapport annuel de la Division des services aux tribunaux. Ce document représente l'occasion pour notre Division de communiquer les progrès réalisés au cours de l'exercice 2008-2009 vis-à-vis la réalisation de notre mandat, lequel consiste à « offrir des services aux tribunaux modernes et professionnels favorisant la prestation de services judiciaires accessibles, équitables, rapides et efficaces ».

Au cours de la dernière année, beaucoup de travail a été accompli. L'information du public sur le système judiciaire a été améliorée. Par exemple, les questions les plus courantes, ainsi que les réponses à celles-ci, ont été ajoutées au site Web dans les domaines de la garde et du droit de visite, les aliments et le divorce. Par ailleurs, la Division a créé un signet en anglais et en français pour aider les clients en droit de la famille à trouver ces nouveaux renseignements, et le nouveau service Justice Ontario fournit des renseignements de base sur des questions d'ordre juridique dans 170 langues. D'autres modifications au site Web seront apportées l'année prochaine, et ce, dans le cadre de nos efforts pour améliorer continuellement l'information à l'intention de nos clients. Nous améliorons également l'information sur la Cour des petites créances en créant de nouveaux documents (notamment des guides et des organigrammes d'une page) qui sont succincts, ciblés et simples sur le plan visuel, mais qui peuvent renvoyer à des guides plus détaillés.

Le Comité des règles en matière civile a terminé son examen du Projet de réforme du système de justice civile préparé par l'honorable Coulter Osborne, et, en décembre 2008, le procureur général a annoncé d'importantes réformes du système de justice civile. Ces réformes comprennent, par exemple, l'augmentation de la limite pécuniaire de la Cour des petites créances, la faisant passer de 10 000 \$ à 25 000 \$ et en élevant le plafond monétaire des cas de procédures simplifiées, de 50 000 \$ à 100 000 \$, lesquelles entreront en vigueur en janvier 2010.

La Division a, par ailleurs, soutenu l'important travail qui a mené à la signature d'un protocole d'entente

historique avec la Cour supérieure de justice. Ce document renforce notre collaboration afin de régler les problèmes conjoints en matière d'administration des tribunaux.

De même, la Division a poursuivi son travail en vue d'améliorer l'accessibilité de l'appareil judiciaire. Nous avons collaboré avec nos collègues du ministère à la préparation d'un plan stratégique pluriannuel sur l'accessibilité, nous avons formé des coordonnateurs de l'information sur l'accessibilité dans chaque tribunal et nous avons consulté régulièrement les membres du Comité d'accessibilité aux tribunaux de l'Ontario, un organisme permanent.

Sur un autre front, de nouvelles stratégies ont été déployées afin de réaliser l'efficacité et l'économie de ressources. La Direction des solutions technologiques pour les tribunaux a reçu un Prix d'excellence Showcase dans la catégorie des technologies vertes pour son utilisation réussie de l'outil LiveMeeting de Microsoft comme méthode rentable et écologique pour former le personnel dans plus de 80 tribunaux de base dans la province. De plus, le sondage sur la satisfaction de la clientèle de 2009 de la Division des services aux tribunaux a été réalisé en ligne partout dans la province. Cela a permis à la Division de réduire considérablement son utilisation de papier et de recevoir des réponses de chaque palais de justice de la province. On trouvera un résumé des résultats du sondage au chapitre 5 de ce rapport.

Je me réjouis de continuer à travailler avec la magistrature et nos partenaires de la justice pendant l'année qui vient, au cours de laquelle nous irons de l'avant avec les nombreuses initiatives entamées qui mettent l'accent sur la modernisation des services judiciaires et l'amélioration de l'accès à la justice. J'aimerais remercier notre excellente équipe de direction et notre personnel pour leur engagement et leur dévouement continu envers la prestation de services judiciaires de qualité.

Ann Merritt
Sous-procureure générale adjointe